

# Eau Secours Briançonnais met la pression sur la Seerc

L'association délivre un carton rouge au délégataire de l'assainissement

**D**ès l'automne 2006, peu après la délégation de l'assainissement de la communauté de communes du Briançonnais (CCB) à la Seerc - Lyonnaise des Eaux, des habitants des 12 communes de la CCB ont créé l'association Eau Secours Briançonnais, forte à ce jour de 500 adhérents, "pour défendre leurs droits et leurs exigences de citoyens en ce qui concerne l'eau et son assainissement."

Très vite, un conflit est né quand les usagers ont jugé les prix trop élevés, d'autant plus dans les communes où les investissements prévus étaient retardés ou non exécutés comme à La Grave, Villar - Arène, Névache ou Val-des-Prés. "Par exemple, des réseaux non raccordés à une station d'épuration et faisant néanmoins l'objet d'une facturation" rappelle Yves Mittaine, président de l'association. Des usagers procédèrent alors à des retenues sur les factures, réglées partiellement. Simultanément, Eau Secours Briançonnais était en justice pour une tentative "de recherche en nullité du contrat." De son côté, la Seerc ne restait pas inactive et faisait comparaître 60 usagers devant le tribunal de Grande Instance de Gap afin de leur faire payer le dû. En décembre 2011, les juges délibéraient en faveur de la société plaignante, considérant que "les usagers sont certes payeurs, mais non si-



Pour la vingtaine d'usagers présente devant la Seerc à Briançon, "le carton rouge signifie que de la part de la société il y a faute et comportement inadmissible."

/ PHOTO M.F.

gnataires du contrat et ne sont donc pas fondés à attaquer le contrat." Un pourvoi en cassation était envisagé puis abandonné.

"Notre objectif premier demeure, à savoir une action devant le tribunal administratif" précise l'association qui espère dans le même temps que la renégociation du contrat en cours aboutisse. Selon Alain Fardella, président de la CCB, "la négociation est ardue." L'association en pro-

fitte pour interpeller les parties : "A La Grave et à Villar d'Arène, un calcul rapide indique que les usagers ont versé, depuis 6 ans, entre 600 000 et 1 M pour un assainissement inexistant ! Où est passé l'argent ?"

Ce dernier mercredi, une délégation d'Eau Secours Briançonnais s'est présentée sur le site de la Seerc à Briançon, demandant à être reçue dans le but de lui délivrer un carton rouge, mais le chef d'exploitation loca-

le, au demeurant un simple agent de la société, n'avait aucun pouvoir pour entamer des palabres. Des imprimés en forme de "carton rouge" étaient alors distribués sur la place du marché. Un débat public se tiendra demain de 17h à 20 heures salle des associations à Briançon puis, lundi 12 novembre, l'association ira manifester au siège de la Seerc à Aix-en-Provence.

Maurice FORTOUL